

MARCHE SUBSEQUENT A L'ACCORD CADRE

ACTE D'ENGAGEMENT

(Article 48 du Code des marchés publics)

- **LOT N°1 Points de Livraison dont le TURPE utilise au minimum 5 plages horaires de consommation ;**

GROUPEMENT DE COMMANDES

« ACHEMINEMENT ET FOURNITURE D'ELECTRICITE »

SANS INDICATION DE MONTANT

COORDONNATEUR

**Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07)
283 chemin d'Argevillières B.P. 616
07006 PRIVAS cedex**

A - OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT.

- **Objet de la consultation :**

Passation d'un marché subséquent à accord-cadre relatif (i) à la fourniture et à l'acheminement d'électricité alimentant les Points de Livraison des Membres et des Bénéficiaires du Groupement de Commandes et (ii) à la fourniture de services associés.

- **Cet acte d'engagement correspond au lot n°1 :** Points de Livraison dont le TURPE utilise au minimum 5 plages horaires de consommation de la procédure de passation de l'accord-cadre

B - ENGAGEMENT DU CANDIDAT.

B1 - Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché subséquent :

- ☒ Lettre de consultation valant cahier des charges
- ☒ CCAP de l'accord-cadre
- ☒ CCTP de l'accord-cadre
- ☒ CCAG applicables aux marchés publics de Fourniture et Service (CCAG-FCS) approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009
- ☒ Cahier des clauses spécifiques (CCS)

☒ Autre :

- Le présent acte d'engagement et son annexe financière

et conformément à leurs clauses et stipulations,

☒ Le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☒ engage la société EDF sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Adresse ... Direction Collectivités Territoires et Solidarité Rhône-Alpes Auvergne

4 Place Robert SCHUMAN 38000 GRENOBLE

Adresse électronique....eric.berruyer@edf.fr.....

Numéro de téléphone ...04 26 70 00 08 / 06 71 92 50 77...

Numéro de SIRET ... : 552 081 317 89011.....

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

☐ Le mandataire engage l'ensemble des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement ;
[Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations. Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées et à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- **Nom de l'établissement bancaire :**

LA BANQUE POSTALE

- **Numéro de compte :**

FR.66.20041.00001.5751917P020.52 CLE IBAN 66

B4 - Avance (article 87 du Code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

☐

NON

☒

OUI

B5 - Durée d'exécution du marché subséquent:

Le présent marché subséquent est conclu pour une durée allant de la date de notification au jour mois année entendu que la date effective de début de fourniture est précisée pour chacun des points de livraison dans le bordereau des prix.

Le marché public ou l'accord cadre est reconductible :
(Cocher la case correspondante.)

☒

NON

☐

OUI

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me (ou nous) lie pour le délai de validité des offres indiqué dans la lettre de consultation.

C – Bordereau des prix du lot 1.

Prix en euro par MWh

Tableau des Termes de Quantité applicables à chaque période Horo-Saisonnalisée TURPE (TQhs)

	Prix du Terme de Quantité Heure Pointe (TQ-HP)	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Hiver (TQ-HPH)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Hiver (TQ-HCH)	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Été (TQ-HPE)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Été (TQ-HCE)	Prix des Garanties d'Origine 100% Energie Renouvelable (TQ-GO/ER)
(à remplir par le candidat)						
TURPE HTA 8 périodes horo-saisonnières	52,80	52,80	35,56	40,09	25,60	0,3
TURPE HTA 5 périodes horo-saisonnières	52,80	52,80	35,56	40,09	25,60	0,3
TURPE HTA sans différenciation temporelle (HTA SDT)		52,80	35,56	40,09	25,60	0,3
TURPE BT 5 périodes horo-saisonnières	50,60	50,60	35,35	37,63	25,92	0,3
TURPE BT 4 périodes horo-saisonnières		50,60	35,35	37,63	25,92	0,3

Tableau des Termes de Quantité applicables à chaque période Horo-Saisonnalisée TURPE (TQhs)

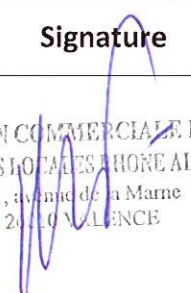
	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Mars et Novembre (TQ-HPMars&Nov)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Mars & Novembre (TQ-HCMars&Nov)	Prix du Terme de Quantité Juillet et Aout (TQ-Juillet-Aout)
TURPE HTA 8 périodes horo-saisonnières	52,80	35,56	40,09

TURPE HTA 5 périodes horo-saisonnnières			
TURPE HTA sans différenciation temporelle (HTA SDT)			
TURPE BT 5 périodes horo-saisonnnières			
TURPE BT 4 périodes horo-saisonnnières			

**Tableau des Termes de Quantité spécifiques (pour télérelève à courbe de charge) - Horosaisonnalité
TURPE**

	Prix du Terme de Quantité Heure Pointe (TQ-HP)	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Hiver (TQ-HPH)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Hiver (TQ-HCH)	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Été (TQ-HPE)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Été (TQ-HCE)	Prix des Garanties d'Origine 100% Energie Renouvelable (TQ-GO/ER)
	(à remplir par le candidat)					
PDL 30001974066020	51,16	51,16	35,67	38,92	24,98	0,3
PDL 30001790082848	51,16	51,16	35,67	38,92	24,98	0,3

D - SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
TERESA ESNAULT Responsable des Ventes	Valence le 28/09/2016	 EDF - DIRECTION COMMERCIALE ENTREPRISES ET COLLECTIVITES LOCALES RHONE ALPES AUVERGNE 21, avenue de la Marne 26100 VALENCE

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

E - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

- **Désignation du pouvoir adjudicateur:**

Le syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche agit en tant que coordonnateur du groupement de commandes « Acheminement et fourniture d'électricité ».

Références du syndicat

Téléphone : 04 75 66 38 90 - Télécopie : 04 75 66 38 91. – Mail : contact@sde07.com

- **Nom, prénom, qualité du signataire de l'accord-cadre :**

Monsieur Jacques Genest, Président du SDE 07

283 chemin d'Argevillières B.P. 616

07006 PRIVAS cedexTéléphone

Tel: 04 75 66 38 90- Télécopie : 04 75 66 38 91

- **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :**

Monsieur Caronnet Julien

283 chemin d'Argevillières B.P. 616

07006 PRIVAS cedexTéléphone

Téléphone : 06 77 03 37 92 – Mail : j.caronnet@sde07.com

- **Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :**

La liste de l'ensemble des comptables assignataires, avec les mentions suivantes : noms, adresses et coordonnées, est communiquée dans l'annexe financière.

F - DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

☐ Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (*formulaire DC4*) ;

☐ Annexe n°... relative à la réponse du candidat à une demande de précisions ou de compléments sur la teneur de son offre (*formulaire OUV7*) ;

☐ Annexe n°... relative à la mise au point de l'accord-cadre (*formulaire OUV11*) ;

☒ Autres annexes : *Annexe financière*

A ... , le



Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche

MARCHE SUBSEQUENT A L'ACCORD CADRE

ACTE D'ENGAGEMENT

(Article 48 du Code des marchés publics)

- **LOT N°2 Points de Livraison dont le TURPE utilise 4 plages horaires de consommation ;**

GROUPEMENT DE COMMANDES

« ACHEMINEMENT ET FOURNITURE D'ELECTRICITE »

SANS INDICATION DE MONTANT

COORDONNATEUR

**Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07)
283 chemin d'Argevillières B.P. 616
07006 PRIVAS cedex**

A - OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT.

- **Objet de la consultation :**

Passation d'un marché subséquent à accord-cadre relatif (i) à la fourniture et à l'acheminement d'électricité alimentant les Points de Livraison des Membres et des Bénéficiaires du Groupement de Commandes et (ii) à la fourniture de services associés.

- **Cet acte d'engagement correspond au lot n°2 : Points de Livraison dont le TURPE utilise au maximum 4 plages horaires de consommation de la procédure de passation de l'accord-cadre**

B - ENGAGEMENT DU CANDIDAT.

B1 - Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché subséquent :

- ☒ Lettre de consultation valant cahier des charges
- ☒ CCAP de l'accord-cadre
- ☒ CCTP de l'accord-cadre
- ☒ CCAG applicables aux marchés publics de Fourniture et Service (CCAG-FCS) approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009
- ☒ Cahier des clauses spécifiques (CCS)

☒ Autre :

- Le présent acte d'engagement et son annexe financière

et conformément à leurs clauses et stipulations,

☒ Le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☒ engage la société EDF sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Direction Collectivités Territoires et Solidarité Rhône-Alpes Auvergne
4 Place Robert SCHUMAN 38000 GRENOBLE

Adresse électronique....eric.berruyer@edf.fr.....
Numéro de téléphone ...04 26 70 00 08 / 06 71 92 50 77...
Numéro de SIRET ... : 552 081 317 89011.....

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

☐ Le mandataire engage l'ensemble des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement ;
[Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations. Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées et à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :

LA BANQUE POSTALE

- Numéro de compte :

FR.66.20041.00001.5751917P020.52 CLE IBAN 66

B4 - Avance (article 87 du Code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :

(Cocher la case correspondante.)

☐

NON

☒

OUI

B5 - Durée d'exécution du marché subséquent:

Le présent marché subséquent est conclu pour une durée allant de la date de notification au jour mois année entendu que la date effective de début de fourniture est précisée pour chacun des points de livraison dans le bordereau des prix.

Le marché public ou l'accord cadre est reconductible :

(Cocher la case correspondante.)

☒

NON

☐

OUI

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me (ou nous) lie pour le délai de validité des offres indiqué dans la lettre de consultation.

C – Bordereau des prix du lot 2.

Prix en euro par MWh

Tableau des Termes de Quantité applicables à chaque période Horo-Saisonnalisée TURPE (TQhs)

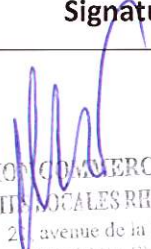
	Prix du Terme de Quantité Heure Pointe (TQ-HP)	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Hiver (TQ-HPH)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Hiver (TQ-HCH)	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Eté (TQ-HPE)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Eté (TQ-HCE)	Prix des Garanties d'Origine 100% Energie Renouvelable (TQ-GO/ER)
(à remplir par le candidat)						
TURPE HTA 8 périodes horo-saisonnalières	51,18	51,18	36,62	38,98	27,07	0,3
TURPE HTA 5 périodes horo-saisonnalières	51,18	51,18	36,62	38,98	27,07	0,3
TURPE HTA sans différenciation temporelle (HTA SDT)		51,18	36,62	38,98	27,07	0,3
TURPE BT 5 périodes horo-saisonnalières	51,18	51,18	36,62	38,98	27,07	0,3
TURPE BT 4 périodes horo-saisonnalières		51,18	36,62	38,98	27,07	0,3

Tableau des Termes de Quantité applicables à chaque période Horo-Saisonnalisée TURPE (TQhs)

	Prix du Terme de Quantité Heures Pleines Mars et Novembre (TQ-HPMars&Nov)	Prix du Terme de Quantité Heures Creuses Mars & Novembre (TQ-HCMars&Nov)	Prix du Terme de Quantité Juillet et Aout (TQ-Juillet-Aout)
TURPE HTA 8 périodes horo-saisonnalières	51,18	36,62	38,98

TURPE HTA 5 périodes horo- saisonnières			
TURPE HTA sans différenciation temporelle (HTA SDT)			
TURPE BT 5 périodes horo- saisonnières			
TURPE BT 4 périodes horo- saisonnières			

D - SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mme TERESA ESNAULT Responsable des Ventes	Valence Le 28/09/2016	 EDF - DIRECTION COMMERCIALE ENTREPRISES ET COLLECTIVITES LOCALES RHONE ALPES AUVERGNE 21 avenue de la Marne 26010 VALENCE

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

E - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

- Désignation du pouvoir adjudicateur:

Le syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche agit en tant que coordonnateur du groupement de commandes « Acheminement et fourniture d'électricité ».

Références du syndicat

Téléphone : 04 75 66 38 90 - Télécopie : 04 75 66 38 91. – Mail : contact@sde07.com

- Nom, prénom, qualité du signataire de l'accord-cadre :

Monsieur Jacques Genest, Président du SDE 07

283 chemin d'Argevillières B.P. 616

07006 PRIVAS cedex Téléphone

Tel: 04 75 66 38 90- Télécopie : 04 75 66 38 91

- **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :**

Monsieur Caronnet Julien

283 chemin d'Argevillières B.P. 616

07006 PRIVAS cedexTéléphone

Téléphone : 06 77 03 37 92 – Mail : j.caronnet@sde07.com

- **Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :**

La liste de l'ensemble des comptables assignataires, avec les mentions suivantes : noms, adresses et coordonnées, est communiquée dans l'annexe financière.

F - DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

- ☐ Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (*formulaire DC4*) ;
- ☐ Annexe n°... relative à la réponse du candidat à une demande de précisions ou de compléments sur la teneur de son offre (*formulaire OUV7*) ;
- ☐ Annexe n°... relative à la mise au point de l'accord-cadre (*formulaire OUV11*) ;
- ☒ Autres annexes : *Annexe financière*

A ... , le